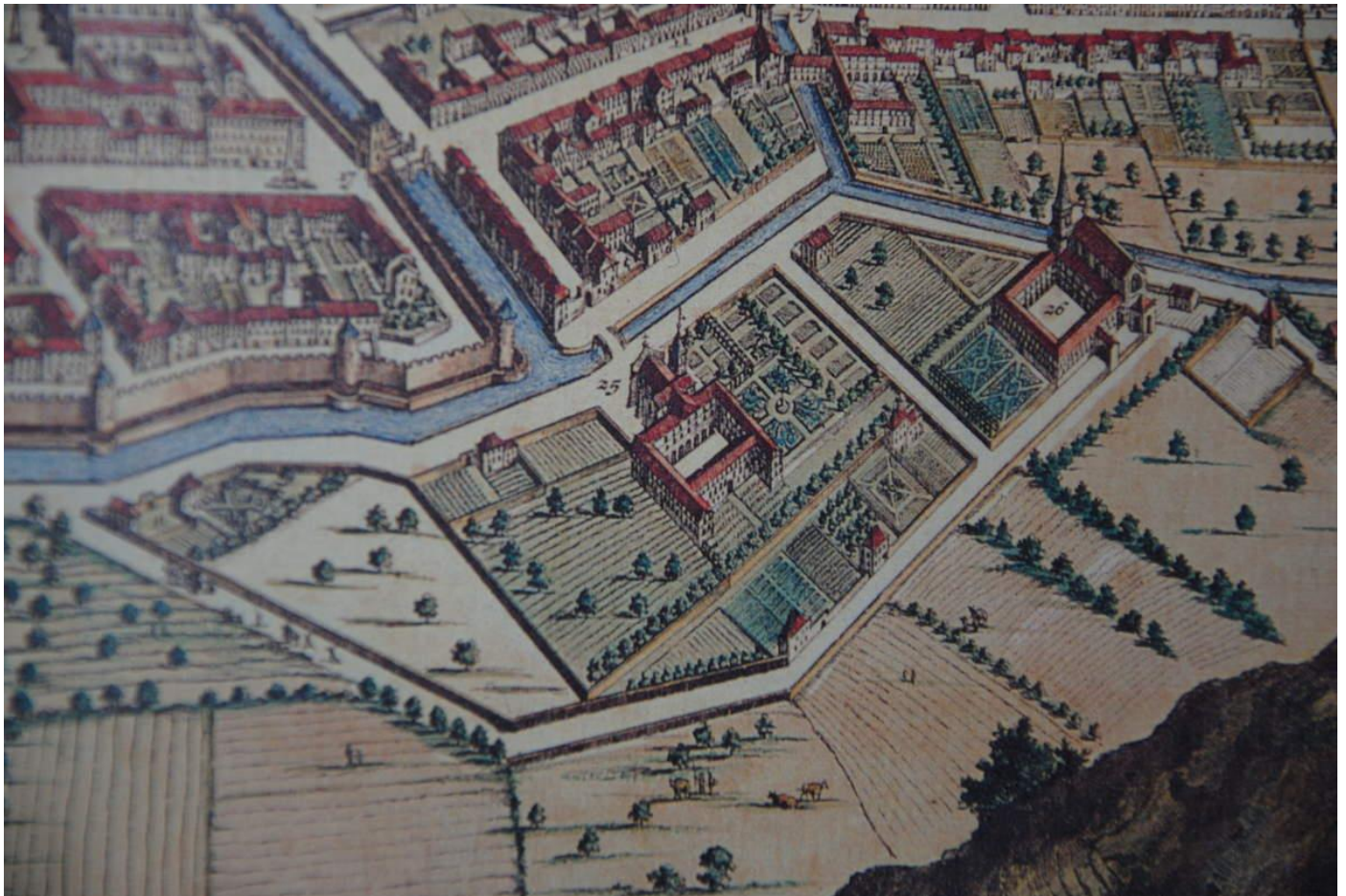


Les ursulines en Savoie au XVII e siècle: un Ordre méconnu entre Saint Charles Borromée et la concurrence avec les Visitandines.

Rédigé par Emmanuel COUX et publié depuis Overblog



Couvent des Ursulines de Chambéry (au milieu de l'image) voisin du couvent des Franciscains de l'Observance (à droite). Theatrum sabaudiae (Photo E. Coux)

Les Ordres féminins sont dans leur grande majorité sous étudiés. Ils semblent, dans une société où les femmes sont des éternels mineurs, ne pas représenter le même enjeu politique que leurs homologues masculins. Pourtant, l'apparition de nouveaux Ordres religieux féminins en Savoie au cours du XVII e siècle dans le cadre de la lutte contre le protestantisme, comme les Visitandines, les Ursulines, les Bernardines et autres, montre qu'il y a eu un besoin.

L'ordre de Sainte-Ursule n'est pas le plus important des Ordre féminin du duché de Savoie mais il est un des maillons qui permet de comprendre la structuration des maisons féminines et la politique religieuse du duché de Savoie au XVII e siècle. L'objectif de ce texte étant de faire une synthèse de cet Ordre et de son rapport avec le duché de Savoie.

A l'origine, c'est une congrégation d'abord laïque fondée en 1535 à Brescia en Lombardie par Sainte Angèle Merici (1474-1540), une tertiaire franciscaine. Elle est approuvée par le Pape Paul III en 1544. En 1572, Charles Borromée qui les a appelés à Milan en 1566, en modifie les institutions en les soumettant à la règle de Saint Augustin. Il suit en cela le décret du Pape Pie V la même année qui ordonne que tous les monastères féminins doivent devenir des institutions claustrales. La règle est ensuite assouplie peu après par Grégoire XIII.

Cette congrégation va ensuite se développer de manière spectaculaire en France en deux phases. Dans un premier temps, à partir d'Avignon en 1596, favorisé en cela par un milieu très proche de l'Oratoire de

Philippe Néri, puis dans un deuxième temps, à partir de Paris en 1610. Plus précocement que pour les Visitandines de Lyon, elle subira le conservatisme de la population française qui ne concevait pas que des sœurs ne puissent vivre non cloîtrées. Les règles changèrent donc pour les provinces françaises de la congrégation et la stricte clôture leur fut imposée.

Malgré cela la congrégation des Ursulines qui se développa en France fut transformée en un véritable Ordre monastique en 1612. L'arrivée des Visitandines puis après des Bernardines ne ralentira que peu son expansion en France.

Leur arrivée en Savoie sera paradoxalement assez tardive, en 1625 où elles fondent un couvent à Chambéry. Après un laborieux développement, elles ne réussirent pas à franchir les Alpes et resteront cantonnées dans la partie Ouest du duché de Savoie.

Nous pouvons nous interroger sur le faible développement de cet Ordre en Savoie qui est géographiquement située entre la Lombardie, berceau de l'Ordre et la France, pays de sa grande expansion. D'autant plus que leur départ de Lombardie fut assez prometteur, très lié à Charles Borromée et à la contre-réforme catholique, puisqu'elles sont aux marges du duché dès 1575.

Nous nous attacherons dans un premier temps à nous intéresser au développement de cet Ordre et à son parcours dans le Piémont oriental (Montferrat et Lombardie Occidentale), puis en France et enfin dans le duché de Savoie. Ensuite, nous essayerons de comprendre les mécanismes politiques qui ont exercés des freins ou des facilités dans son développement. Cela nous permettra surtout d'entrevoir des luttes politiques souterraines agissant par l'intermédiaire des institutions religieuses et leur stratégie, dans ce contexte, pour se développer.



Reste du couvent des Ursulines à Chambéry près du carré curial qui était le domaine de ce couvent. (Photo E. Coux)

1- développement de cet Ordre:

Le premier développement de l'Ordre suivra une direction Est-Ouest. Les couvents qui sont fondés dans le piémont le sont pratiquement tous dans le marquisat de Monferrat ou dans le duché de Milan. Le premier est celui de **Fontanetto Po**, fondé vraisemblablement vers **1575**. Nous remarquons qu'il est très près de la frontière avec le duché de Savoie. De même pour le couvent de **Bianzé** qui est à 20km à l'Ouest de Verceil mais dans le duché du Montferrat. L'église de ce couvent est consacré en 1612. Ce seront des moniales de Bianzé qui fonderont en 1625 le monastère de **Moncalvo**, un des centres politiques du Monferrat.

La personne à retenir est l'abbesse de Moncalvo, Orsola Caccia, 1596-1676, qui est aussi une peintre. C'est une personne qui a eu ses entrées à la cour de Savoie en tant que peintre. **Un autre monastère** aurait été fondé dans la province d'Asti. Etait-il dans une enclave monferrine de cette province?

A partir de ce noyau, quatre autres couvents seront fondés : celui de **Borgo manero** dans la province de Novarre celui de **Casale-Monferrat**, celui d'**Alessandria** fondé peu avant 1769 et celui de **Galliate** dans la province de Novarre.

Le petit développement des Ursulines dans le Piémont ne touche en fait pas du tout le duché de Savoie (sauf pour Alessandria qui devient savoyarde en 1713). Au contraire, il semble avant 1630, marquer une affirmation d'indépendance du Monferrat vis à vis du duché de Savoie.



Retable de Sainte Ursule de Defendente Ferrari à Avigliana (début du XVI e siècle) (photo E. Coux)

L'autre axe de développement de cet Ordre qui est proche de la Savoie va être la Provence et démarrer notamment dans les états du Pape à Avignon. A la fin du XVI^e siècle, deux protestants repentis, César de Bus et Jean-Baptiste Romillon, avec leur directeur spirituel, le père Pecquet, fondèrent l'association "*des pères de la doctrine chrétienne*" et une maison à l'Isle-sur-Sorgue en 1592 et une autre à Avignon en 1593. Ils reçurent l'autorisation pontificale pour cet Ordre en 1597.

Avec une noble du nom de Françoise Bermond, sa sœur et deux autres filles, ils fondèrent le premier groupe d'Ursulines sous la direction du Père Pecquet et avec l'appui de César de Bus et de Jean-Baptiste Romillon à Avignon entre 1592 et 1597.

Jean-Baptiste Romillon étant devenu prêtre, il voulut que l'association "*des pères de la doctrine chrétienne*" fonctionne à la manière de l'Oratoire de Philippe Néri. C'est le schisme avec César de Bus qui ne veut pas. Et Romillon se retira à Aix-en-Provence pour fonder un couvent de l'Oratoire. Il sera copié par le Père Bérulle et en 1619, ce sera l'**union des oratoires de Bérulle et de Romillon**.

La congrégation des Ursulines se développa après l'approbation pontificale de 1597. Dès 1599, une autre fondation est prévue à Chabeuil par sœur Marguerite Vigier. En 1600, Françoise de Bermond et sa sœur Catherine fondèrent une maison qui deviendra puissante à Aix en Provence. En 1602, elles sont à Arles. Ce dernier monastère deviendra ensuite avant 1623, le centre de leur congrégation. La maison d'Avignon en 1623 deviendra quant à elle, un monastère de la Visitation.

En 1602, un premier schisme arriva entre les tenants de César de Bus et les tenants de Romillon. Ces derniers qui continuent à suivre la règle de Beata Angela, avec Françoise de Bermond comme abbesse tiennent seulement le monastère d'Aix en Provence. Mais ce monastère est puissant. Il a été fondé avec l'aide de Claire de Pérussis, la fille du président du parlement d'Aix en Provence qui voulait caser ses 10 filles.



Saint Charles Borromée (paroissiale de Bussoleno) (Photo E. Coux)

En 1608, un nouveau couvent est fondé à Valence et grâce à des liens dans cette ville, Françoise de Bermond peut aller à Paris pour se développer dans cette ville la même année. A partir de ce moment, l'Ordre se développera d'une façon incroyablement rapide en France.

En 1610, un couvent est fondé à Lyon par la Mère de Bermond. Elle prendra aussi en main la fondation en 1615, d'un couvent à Mâcon. En 1612. Les Ursuline deviennent un véritable Ordre religieux. A cette époque, il y a déjà 26 maisons de cette congrégation en France.

C'est de Lyon que partiront les fondations dans le duché de Savoie via Grenoble où est fondé un couvent en 1623. Le monastère de **Chambéry** est fondé à partir de celui de Grenoble en 1625. Puis, du couvent de Chambéry sont fondés ceux de **Belley** en 1629, puis de **Thonon** en 1634 et de **Sallanche** en 1636. De Belley est fondé le couvent de **Gex** en 1637.

Belley et Gex ne font plus partie du duché de Savoie depuis 1601. Pourtant, comme pour les Capucins, la fondation du couvent de Belley est faite à partir de celle de Chambéry. Même si l'Ordre est devenu très français depuis la fondation du couvent de Paris en 1608, c'est quand même à partir du couvent de Chambéry que partiront les fondations dans les diocèses de Belley et de Genève.

Pour le reste des ex-territoires du duché de Savoie, les fondations proviendront de Dijon fondé en 1615 qui a conservé la règle de l'Ordre en Italien. Le couvent de **Bourg en Bresse** est fondé en 1624. De ce couvent seront fondés ceux de **Châtillon-lès-Dombes** en 1634 (Châtillon-sur-Chalaronne) qui lui-même fonde celui de Thoisy en 1666 et de **Pont-de-Vaux** en 1635.

Les couvents de Bresse respecteront donc le rattachement de cette province avec celle de Bourgogne qui a eu lieu en 1601. Les fondations suivent aussi l'Ordre hiérarchique dans l'importance administrative des villes.

Un autre couvent peut être considéré dans l'Orbite ou l'ancienne orbite savoyarde, celui de **Fribourg** en Suisse. Les sœurs arrivent d'abord à Porrentruy en 1619 à la demande du prince évêque de Bâle. En 1634, la communauté se disperse et une douzaine de sœurs partent pour Fribourg où une communauté était demandée par des personnes proches des Jésuites. Elles sont reçues officiellement en 1646 puis en 1677-1679. L'église est construite entre 1653/1654 dans un style gothique flamboyant tardif plutôt à l'image de ce qui se fait en France qui n'accepte pas le style baroque. Les ursulines seront employées dans l'éducation. Un autre couvent sera fondé à Brig dans le Haut-Valais en 1661 par des sœurs venues de Fribourg.

Les Ursulines, comme les Visitandines, sont un Ordre qui se développe de manière spectaculaire en France et qui n'arrive pas à se développer dans le duché de Savoie sauf dans quelques poches qui ont finalement des liens avec la France. Le décanat de Chambéry dépend spirituellement du diocèse de Grenoble et le couvent est fondé à partir du couvent grenoblois. Le diocèse de Belley est en grande partie français depuis 1601 comme le diocèse de Genève. Les maisons se trouvent dans ces trois diocèses. C'est aussi dans ces diocèses où l'on trouve les visitandines.



Couvent et église des Ursulines à Fribourg (magnifique exemple de style gothique flamboyant tardif) (Photo Wikipédia common)

2- Les freins et facilités rencontrés en Savoie au XVIIIe siècle

Le développement de l'Ordre dans le Monferrat dès 1575 a peut-être déjà été un frein précoce à l'installation de cet Ordre en Savoie. La création d'un second couvent en 1612, à la veille de la première guerre de la Savoie contre le Monferrat semble confirmer et représenter la volonté d'indépendance du marquisat vis à vis de la Savoie.

Une autre entrée aurait pu se faire dans les années 1590 par la Provence. A cette époque, le duc de Savoie avait entamé une guerre de conquête de la Provence (qui débuta en 1588). Jusqu'en 1593, une grande partie de la Provence était occupée par les forces savoyardes et le duc de Savoie envisageait avec plaisir d'annexer la Provence à la Savoie. Les troupes du duc se retirèrent ensuite progressivement jusqu'en 1595/1596 où elles évacuent définitivement cette province.

Il est assez troublant que nous voyons dans les années 1590, arriver à la tête des diocèses d'Avignon et de Cavaillon des prélats issus du mouvement de Philippe Néri. Il semble que cet Ordre, soit à cette époque, très proche du duc de Savoie qui les veut pour gérer sa « Sainte Maison » de Thonon.

Francesco-Maria Tarugi qui deviendra archevêque d'Avignon entre 1592 et 1597 est un des principaux acteurs de l'Ordre de l'Oratoire après Philippe Néri. Il deviendra Cardinal en 1596 par la volonté de Clément VIII et sera muté sur le siège de Sienna. Il laisse sa place à Avignon à Giovanni Francesco Bordini de 1597 à 1609. Ce dernier qui a été évêque de Cavaillon de 1592 à 1597 est aussi un des hommes importants de l'Oratoire de Philippe Néri. C'est aussi un proche de Clément VIII puisqu'il l'a accompagné alors qu'il n'était que cardinal dans une légation en Pologne entre 1588 et 1589. Il semble aussi qu'il ait été proche de Charles Borromée qui veut lui affecter dès 1569 la prébende théologique de sa cathédrale.

Avec ces deux hauts personnages issus de l'Oratoire installés à Avignon et à Cavaillon (le n°3 et le n°4), la congrégation naissante des Ursulines ne pouvait qu'être influencée par ce mouvement. Jean-Baptiste Romillon, nous l'avons vu est proche de cette doctrine et va être un des fondateur avec le Père Bérulle de l'Oratoire en France.

Les liens entre la Savoie, la congrégation de l'Oratoire et Rome vont aussi se concrétiser à Fossano qui est élevé au rang de diocèse en 1592. C'est la ville natale de Giovenal Ancina, un autre membre très important de la congrégation de l'Oratoire (le n°5). Il est sûrement l'acteur de l'élévation de Fossano en siège épiscopal. Celui-ci sera choisi par le duc de Savoie et le Pape pour être le futur évêque de Saluce, ville conquise par le duc au détriment de France en 1588.

Mais le duc de Savoie va en 1592/93 perdre du terrain en Provence et devoir définitivement quitter cette province en 1596. La conversion d'Henri IV a aussi rassuré le Saint Siège. Le départ du duc de Savoie sera suivi par le départ de Tarugi sous couvert de promotion.

Même si une présence Oratorienne est maintenue en Provence avec Bordini jusqu'en 1609, le duc de Savoie change d'objectif. Il quitte la Provence pour se reporter sur la Ligurie dès 1595/1596 et sur la conservation du Marquisat de Saluce. De ce fait, il coupe les ponts avec la Provence mais aussi avec les Oratoriens même si Giovenal Ancina est nommé finalement évêque en 1602 pour le diocèse de Saluce (jusqu'en 1604).

L'Oratoire comme la congrégation des Ursulines prendront une direction originale. Ces Ordres se développeront de fait en France d'une façon quasi nationale. Les relations qui s'améliorent entre le duché de Savoie et la France en 1608 auraient pu permettre un démarrage via la France des Ursulines. Mais les relations se détériorent de nouveau trop vite après 1610 alors que l'Ordre est à peine installé à Lyon.



Le clos des Ursulines de Sallanches (theatrum Sabaudiae). Le couvent est la grosse maison accolé à la ville qui est entourée d'un mur au centre de la photo. Nous voyons qu'elles ont un verger. En haut à gauche se trouve le monastère des Capucins (photo E. Coux)

Il faudra attendre 1625 pour que l'Ordre arrive à Chambéry et qu'il essaime en Savoie. Il arrive alors dans le cadre d'une alliance avec la France pour un appui lors des guerres savoises de 1625. Il est intéressant de voir que les couvents de Bourg en Bresse et de Chambéry, qui ont été des chefs-lieux savoies très importants, sont fondés à des dates très proches (1624 et 1625). Mais le supérieur du couvent des Ursulines de Chambéry (directeur spirituel car le couvent à une supérieur) est un Feuillant (sûrement de Lémenc), Dom Jean de Saint-Pierre, le frère de la mère Anne de Beauvais. Les Feuillants sont un Ordre très très proche du duc de Savoie ce qui montre une volonté d'une surveillance étroite du couvent de la part du duc de Savoie malgré les bonnes relations avec la France.

Les autres couvents dans le duché de Savoie ou l'ex-duché de Savoie, à part Belley (1629) sont fondés sous le règne du duc Victor Amédée 1^{er} (1631-1637) dans un groupe de dates assez rapprochées entre 1634 et 1637 : Thonon et châillon-sur-Châlaronne en 1634, Pont-de-Vaux en 1635, Sallanche en 1636 et Gex en 1637. Ces fondations bénéficient sûrement de bonnes relations avec la France, le cadre d'une alliance militaire avec la France contre le Milanais espagnol.

Dans le diocèse de Genève, il est remarquable que les fondations se soient faites entre l'extrême fin de la prélature de Jean-François de Sales qui meurt en 1635 et l'arrivée de celle de Just Guérin en 1637/1639, en gros pendant une vacance épiscopale.

A Belley, même si les sœurs furent «appelées» en 1625, elles n'arrivèrent qu'en 1629. A cette époque, l'évêque de Belley Mgr Camus quittait sa charge. Il sera remplacé par Mgr Passelaigue en 1630. Il se peut bien que les sœurs soient aussi venues lors d'une vacance épiscopale.

Nous remarquons aussi que les bâtiments furent construits dans la rue Saint Martin entre 1648 et 1654 et que les religieuses s'installèrent seulement en 1660. Pourquoi une si longue attente avant la construction du couvent actuel? Les sœurs ont dû se loger dans des bâtiments plus modestes jusqu'à pratiquement la fin de l'épiscopat de Mgr Passelaigue en 1663. L'église ne fut consacrée qu'en 1683. Si elles étaient dans de modestes bâtiments, les sœurs ne pouvaient exercer leur mission que de manière très imparfaite. (Les Ursulines avaient plusieurs "missions" dont l'éducation des jeunes filles).



Couvent des Ursulines à Belley. Les trois grandes fenêtres sont celles de la chapelle (Photo E. Coux). C'est le seul couvent où il reste autant de vestiges. Il serait intéressant de les mettre en valeur.

Dans le cas de Belley et de Genève, nous voyons que leur implantation ne fut pas aidée par les évêques mais au contraire, que ceux qui ont voulu leur venue ont profité de vacances épiscopales. La tardive construction des bâtiments à Belley montre bien la réticence de l'évêque vis à vis de cette congrégation.

A Belley, le départ de Mgr Camus et l'arrivée de Mgr Passelaigue pour le remplacer correspond à une dégradation des relations entre le royaume de France et de duché de Savoie. C'était de nouveau la guerre entre ces deux pays. Il fallait à Belley un évêque radical et non un conciliateur (entre la Savoie et la France) comme le fut Mgr Camus. Les Ursulines comme les Capucins venaient de Savoie et étaient considérés comme appuyant la politique savoyarde au détriment de la politique française. Il est compréhensible que l'évêque a fait tout son possible pour freiner l'essor de ces Ordres.

Il se peut aussi qu'il y eu des liens entre les Ursulines et les couvents Capucins. Dans toutes les fondations (sauf Pont de Vaux) du duché de Savoie ou de ses ex-territoires, il y a aussi un couvent de Capucin notamment dans le diocèse de Genève. Ces derniers semblaient aussi être en concurrence avec les fondations de Saint François de Sales ce qui peut expliquer l'attrait des Ursulines (plutôt que les Visitandines). A Belley et à Thonon, les couvents des capucins sont proches de ceux des Ursulines (Ils sont dans les mêmes faubourgs).

A Chambéry, le couvent est proche de celui du couvent de l'Observance franciscaine de la ville; peut-être a-t-il été construit sur un terrain appartenant à ce couvent. Il y a des liens entre les capucins et les Observants. Cela explique la présence des Ursulines à Pont de Vaux où il y a un couvent de l'Observance franciscaine. Il serait aussi intéressant de voir à Fribourg, le lien entre les Ursulines et les Capucins qui sont originaires pour cette ville de la Savoie.

Nous pouvons noter une concurrence avec les Visitandines qui pourrait avoir déjà eu lieu à Lyon en 1615. Nous voyons qu'en 1616, à Moulin sont fondés quasiment en même temps les couvents des Ursulines et des Visitandines. En 1623, le couvent originel d'Avignon devient un couvent des Visitandines. C'est le reflet à la fois de dissensions internes, mais aussi d'une guerre entre Visitandines et Ursulines. Cela se voit notamment à Thonon où les Ursulines se heurtèrent à l'opposition des Visitandines dès leur arrivée. A Belley, le couvent des Ursulines est dans la géographie urbaine, à l'opposé du couvent des Visitandine fondé dans cette ville en 1622. Ce qui peut être vu comme la concrétisation de cette opposition. C'est la même chose à Chambéry.

Pourtant cet Ordre a énormément de points communs avec celui des Visitandines. C'est un Ordre à l'origine ouvert sur le monde qui se voit imposé, comme pour les Visitandines à Lyon en 1615, la stricte clôture.



Thonon. Le couvent des Ursulines en haut au Centre (N). En contrebas (L), c'est le couvent des Capucins. Vue du theatrum sabaudiae. Il ne reste actuellement rien de ces deux couvents. Juste le nom de la rue des Ursulines (Photo E. Coux).

Conclusion

L'Ordre des Ursulines reste de ce fait un Ordre qui est resté très secondaire dans le duché de Savoie. Il n'y a en réalité que trois couvents dans tous le duché: Chambéry, Thonon et Sallanche. Même si les couvents de Belley et de Gex sont rattachés spirituellement au duché de Savoie au XVII^e siècle et semblent suivre la géographie administrative capucine.

Pour avoir appuyé le Marquisat du Monferrat, cet Ordre a raté son entrée par l'Ouest du Duché malgré l'appui de Charles Borromée. Ensuite, l'offensive manquée de Charles Emmanuel 1^{er} en Provence va non seulement laisser cet Ordre en Provence, mais aussi le transformer en Ordre national Français.

Mais après 1625, une stratégie semble s'élaborer pour conquérir la Savoie. D'abord s'implanter dans une capitale secondaire mais cœur historique de la Savoie, Chambéry. Puis, de là, s'installer dans la Jérusalem savoyarde, c'est à dire Thonon ; ces deux villes étant sensée ouvrir la porte à une fondation à Turin. L'arrivée à Thonon a été une prouesse qui a consisté à déjouer les freins des protecteurs de la Visitation.

Cette stratégie semble avoir été construite en associant aussi les ex-territoires du duché de Savoie perdus en 1601, la Bresse, le Bugey et le Pays de Gex. Le couvent de Bourg en Bresse est fondé quasi au même moment que celui de Chambéry. Les couvents du Bugey et du pays de Gex sont fondés à partir de celui de Chambéry, reprenant en cela la géographie des provinces capucines. Et les autres couvents de Bresse le sont dans le même espace de temps que la fondation des couvents dans le diocèse de Genève.

Cette stratégie permet en quelque sorte de séduire le duc de Savoie en proposant tout en étant ambiguë, - les religieux ne font jamais de politique ouvertement, - une sorte de reconquête spirituelle des provinces perdues de Bresse, Bugey et pays de Gex. Mais cela peut être aussi vue comme l'annexion spirituelle du duché de Savoie à un Ordre finalement très français. C'est peut-être pour cela que l'Ordre ne se développera pas plus en Savoie.

En plus, contrairement à l'Ordre de la visitation, les Ursulines ne disposeront pas d'appuis suffisant (financier et politique) pour fonder d'autres couvents importants comme le feront les visitandines à Nice, Pignerol et surtout Turin. Sallanches n'est pas une ville majeure et influente du duché de Savoie. En 1638, Christine de Valois se retrouve régente du duché. Elle a eu comme confesseur Jean-François de Sales et de ce fait, elle laisse fonder à cette date un couvent de la visitation à Turin.

Il est aussi surprenant de voir que la totalité des fondations en Savoie et dans les anciennes provinces ayant appartenues au duché de Savoie (Gex-Bresse) auront été faites lors du règne de Victor Amédée 1^{er} jusqu'en 1637 (à part les couvents de Bourg en Bresse et Chambéry), le mari de Christine de Bourbon, mais que ces fondations s'arrêtent lorsque cette dernière prend le pouvoir. En 1640, le couvent de Thonon qui est pourtant la fondation la plus prestigieuse et la plus soutenue a déjà du mal à survivre et manque de moyens.

Il est remarquable et paradoxal aussi que le diocèse qui a accueilli le plus de fondations ait été celui de Genève avec les fondations de Thonon, Sallanches et Gex. Ce diocèse est le lieu de naissance des deux autres Ordres féminins concurrents que sont les Visitandines et les Bernardines. Mais cette implantation à Thonon révèle la place importante de cette ville dans la géographie céleste du duché de Savoie.

Emmanuel Coux (fév.2018)



Ursulines de Belley, autre vue du couvent avec les restes de son entrée au décor corinthien. (Photo, E. Coux)



Belley, autre vue du couvent et de son église (les trois grandes baies) Photo E. Coux)



Vue du cloître des visitandines de Belley (Photo E. Coux)

Auteur : Emmanuel Coux

Écrit en 18 Février 2018